

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Examens nationaux 2023 : une semaine de plus pour les retardataires

H.N.M
Libreville/Gabon

DANS un communiqué de presse rendu public hier, et devant le nombre de candidats n'ayant pas pu boucler

leur inscription aux différents examens nationaux, la ministre de l'Éducation nationale, Camélia Ntoutoume-Leclercq, a annoncé l'extension de la période allant désormais du 22 au 1er mars 2023.

Elle informe à cet effet "de la réouverture, à titre exceptionnel, du site d'inscription en ligne via les plates-formes www.examens-gabon.com et www.bactchgabon.com durant la période du 23 février 2023 au 27 février 2023 à 24 heures. Le dépôt de dossier du 22 février au 1er mars 2023". À cet effet, la tutelle a d'ores et déjà invité les directeurs d'académies provinciales (DAP), les directeurs de zones académiques (DZP), les chefs de circonscriptions scolaires et les chefs d'établissement, à prendre les dispositions nécessaires pour le bon déroulement de cette opération répondant à "une forte demande sociale".



Les candidats lors de la composition d'une épreuve du baccalauréat.

Comilog/Présumé licenciement : le Syltrac tire la sonnette d'alarme



Une vue partielle des agents lors de l'AG tenue hier au mess de la cité Comilog d'Owendo

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

SUITE au licenciement d'un de leur collègue survenu après un accident de travail, le Syndicat libre des travailleurs de la Comilog (Syltrac) a sollicité une contre-expertise pour déterminer les torts des deux parties. Pour rendre compte à l'ensemble des salariés des résultats de ladite démarche, les responsables du Syltrac ont tenu une assemblée générale hier au mess de la cité Comilog d'Owendo.

Cette rencontre qui fait suite à celle déjà intervenue avec les salariés de Moanda a été l'occasion, selon eux, après exposé des faits à la base, d'interpeller l'opinion sur ce qu'ils qualifient de " licenciement de trop à Comilog ". " C'est un collègue qui était en congé, la Direction a fait appel à lui pour reprendre le travail en anticipation, il a eu un accident à la suite duquel il a été licencié. En vérifiant avec notre contre-expertise, on s'est rendu

compte que la Direction n'avait pas raison de le licencier et que même les faits qui sont présentés prouvent que, en réalité, le collègue est une victime. Pour nous, c'est un licenciement de trop à la Comilog. C'est pour cela que nous interpellons l'opinion nationale pour que ce genre de pratique cesse dans notre entreprise", a expliqué à la presse le secrétaire général du Syltrac, Constant Lembissa Mbele au sortir de la rencontre. Contactée hier par L'Union, une source proche de la Direction de la Comilog affirme, quant à elle, qu'il n'y a jamais eu de licenciement abusif dans le cas d'espèce, entendu que le concerné a même introduit un recours gracieux auprès de la hiérarchie. Elle signale dans le même sens que la procédure aboutissant au licenciement dans ce genre de cas a été scrupuleusement suivie. Le mis en cause aurait même reconnu sa faute en présence des membres du syndicat auquel il est affilié et reçu ses frais d'indemnisation.

Lionisme : les gouverneurs du DM 403 dressent un bilan à mi-parcours des actions menées

Prissilia M.MOUIY
Libreville/Gabon

GOUVERNEURS, vice-gouverneurs, membres des bureaux et conseillers du District multiple 403 (DM 403) du Lions club international étaient réunis le 18 février 2023 au Radisson Blu de Libreville. C'était à l'occasion de la 2e réunion du conseil des gouverneurs du DM 403.

Il s'agissait pour les responsables lions venus d'Afrique centrale et de l'ouest de faire le point des avancées des Districts en termes de formation, de recrutements et des partenariats. En clair, c'était le lieu de dresser le bilan à mi-parcours des 5 Districts et d'évaluer les actions réalisées à ce jour. "Chaque gouverneur a présenté son rapport et ensemble nous avons apprécié les efforts en termes de formation, de recrutement des effectifs,



Une vue du congrès des gouverneurs du District 403 du Lions club international à Libreville.

des services humanitaires et en termes de soutien à la Fondation... À ce jour, nous avons pu contribuer à hauteur de 100 000 dollars en faveur de notre Fondation. Au niveau des effectifs, nous avons recruté 600 bénévoles. Au niveau des activités de service, nous avons également mené des actions en faveur de la lutte contre le diabète, la faim, le cancer infantile, de l'environnement et

de la vue", a détaillé Louis Aleka-Rybert, président du conseil des gouverneurs du District multiple 403. Dans l'ensemble, les objectifs fixés en début de mandat 2022-2023 sont en grande partie atteints au bout de six mois d'exercice. Toutefois, les membres de cette organisation sont invités à ne pas baisser la garde et à davantage œuvrer pour le bien-être des populations.